

Le Conseil Municipal est convoqué le Lundi 15 Avril à 18h45 à la Mairie.

L'ordre du jour de la réunion porte sur les questions suivantes :

Ordre du jour :

- 1) **Finances budget principal**
Vote du budget primitif 2024
- 2) **Questions diverses**

Conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal et à l'article L.2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance du 15 Avril 2024 sera filmée et retransmise sur la chaîne TV de la commune.

Fait à CREISSAN, le 9 avril 2024



Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "L. Brunet".

Laurent BRUNET